



Service de lutte contre la pauvreté,
la précarité et l'exclusion sociale

Steunpunt tot bestrijding van armoede,
bestaansonzekerheid en sociale uitsluiting

Dienst zur Bekämpfung von Armut, prekären
Lebensumständen und sozialer Ausgrenzung

Contribution du Service de lutte contre la pauvreté, la précarité et l'exclusion sociale dans le cadre de la politique de relance en vue de la rencontre avec la Première Ministre, les membres du Kern et les ministres compétents, le 20 juillet 2020

Le 20 juillet 2020, le Service de lutte contre la pauvreté, la précarité et l'exclusion sociale a été invité – ainsi que d'autres acteurs – par la Première Ministre, les membres du Kern et les ministres compétents, à faire une contribution dans le cadre de « *la relance, le rétablissement de la protection sociale et la reconstruction durable de notre économie* ».

Ci-dessous sont repris les différents éléments de notre contribution, sous forme de constats et d'enjeux, de propositions d'actions et de mesures, ainsi que de priorités.

Constats et enjeux

Nous avons constaté que les différentes inégalités ont été accentuées et révélées par la crise COVID-19, mais aussi par les mesures de protection qui ont été prises. Il s'agit d'inégalités qui ont également été rapportées dans le processus de dialogue autour de la durabilité et de la pauvreté – entre des associations de personnes en situation de pauvreté et divers autres acteurs – qui a mené au Rapport bisannuel 2018-2019¹.

- Se loger: vivre – plus que d'habitude – dans un logement de mauvaise qualité, avec beaucoup d'humidité et une mauvaise qualité de l'air intérieur, ou surpeuplé, avec un accès très restreint aux espaces publics et à la nature dans son environnement immédiat.
- S'alimenter: les difficultés accrues de certaines familles pour se nourrir, en raison de l'aide alimentaire qui était moins disponible lors de derniers mois, de la fermeture des écoles et de leurs cantines, de la disparition des repas de bénévoles...
- Accéder aux services d'aide et à la population: de nombreux services ont été fermés – par nécessité – ou se sont mués en services numériques. Or, de nombreuses personnes en

¹ Steunpunt tot bestrijding van armoede, bestaansonzekerheid en sociale uitsluiting (2019). [Duurzaamheid en armoede. Bijdrage aan politiek debat en actie. Tweejaarlijks Verslag 2018-2019](#). Brussel : Steunpunt tot bestrijding van armoede, bestaansonzekerheid en sociale uitsluiting.

Service de lutte contre la pauvreté, la précarité et l'exclusion sociale (2019). [Durabilité et pauvreté. Contribution au débat et à l'action politiques. Rapport bisannuel 2018-2019](#). Bruxelles : Service de lutte contre la pauvreté, la précarité et l'exclusion sociale.

situation de pauvreté ont été très isolées, et nous recevons encore des signaux que de nombreuses personnes n'osent toujours pas sortir de chez elles.

- Certaines évolutions qui étaient déjà en cours ont reçu un énorme coup d'accélérateur, comme par exemple le fait de ne plus accepter l'argent en cash, ce qui met en difficulté les personnes qui sont en guidance budgétaire, celles qui n'ont pas de compte en banque ou celles qui sont sans-abri ou en absence de chez-soi. C'est certainement aussi le cas de la tendance à la digitalisation de la société. Dans le Rapport bisannuel 2014-2015 sur les services publics², nous avons pointé du doigt les effets possibles de la digitalisation sur l'accès à ces services par les personnes en situation de pauvreté. Il a été demandé explicitement de maintenir les guichets et les contacts personnels dans les services – les gares, les fournisseurs d'énergie et d'eau, les pouvoirs locaux... - et d'utiliser d'autres canaux et moyens de communication que les électroniques. L'obligation de rester à la maison et dans sa propre bulle, ainsi que la fermeture de différents services et guichets durant la crise COVID-19 a fortement accru l'évolution vers plus de digitalisation. Les informations sur le virus et sur les mesures sanitaires étaient principalement disponibles sous forme digitale. Différents services sont passés vers le tout au digital. Dans l'enseignement également, c'est le numérique qui a prévalu. Conjointement avec Unia, le Service a fait un appel aux recteurs et directeurs d'universités et de hautes-écoles, ainsi qu'aux réseaux d'enseignement pour le primaire et le secondaire, à accorder une attention supplémentaire aux élèves et étudiants en situation difficile³.

Les premières mesures visaient les groupes qui subissaient des pertes de revenus en raison du chômage. Cependant, il était important de se tourner aussi vers les groupes qui vivaient déjà la pauvreté avant le COVID-19, comme nous l'avons signalé conjointement avec d'autres acteurs au sein du groupe de consultation de la Task Force fédérale Groupes vulnérables. De nombreux ménages (avec une allocation) étaient d'ailleurs confrontés à une forme de perte de revenus, par la disparition des indemnités de volontariat, des repas gratuits... Pour cette raison, la mesure des 6 x 50 euros était bienvenue.

La lutte contre la pauvreté et contre les inégalités sera l'enjeu de la politique de relance. A la fin de l'année 2019, nous avons malheureusement dû constater que la Belgique n'avait pas atteint l'objectif UE2020 de diminuer de 380.000 le nombre de personnes en situation de pauvreté ou d'exclusion sociale. L'enjeu est maintenant d'autant plus grand en raison de l'impact social de la crise COVID, et il sera absolument nécessaire de faire une priorité de la lutte contre la pauvreté.

² Steunpunt tot bestrijding van armoede, bestaansonzekerheid en sociale uitsluiting (2015). [Publieke diensten en armoede. Een bijdrage aan politiek debat en politieke actie. Tweejaarlijks Verslag 2014-2015](#). Brussel: Steunpunt tot bestrijding van armoede, bestaansonzekerheid en sociale uitsluiting.

Service de lutte contre la pauvreté, la précarité et l'exclusion sociale (2015). [Services publics et pauvreté. Contribution au débat et à l'action politiques. Rapport bisannuel 2014-2015](#). Bruxelles: Service de lutte contre la pauvreté, la précarité et l'exclusion sociale.

³ Unia, Steunpunt tot bestrijding van armoede, bestaansonzekerheid en sociale uitsluiting, ["Laat niemand uit de boot vallen": Unia en het Steunpunt tot bestrijding van armoede vragen universiteiten en hogescholen extra aandacht te hebben voor studenten uit kwetsbare groepen](#), 24 april 2020.

Unia, Service de lutte contre la pauvreté, la précarité et l'exclusion sociale, ["N'oubliez personne": Unia et le Service de lutte contre la pauvreté demandent aux hautes écoles et universités une attention particulière pour les étudiants issus de groupes vulnérables](#), 24 avril 2020.

Dans le cadre de cette politique de relance, il sera important que personne ne soit laissé de côté. Le vœu formulé dans le Rapport bisannuel 'Durabilité et pauvreté' – *to leave no one behind* – reste particulièrement pertinent dans le cadre de la crise COVID-19⁴ et les mesures sanitaires qui l'accompagnent, ainsi que dans celui de la politique de relance.

Propositions d'actions et de mesures

En ce qui concerne les mesures nécessaires, nous estimons qu'il faut investir dans:

- La création de jobs, mais avec des conditions de travail qualitatives. Il y a beaucoup d'opportunités dans l'économie durable, dans l'économie des services et de proximité, ainsi que dans l'économie sociale. Il est important de mener une politique renforcée envers les groupes-cibles, tant pour ceux qui ont perdu leur job pendant la crise COVID-19, que ceux qui se trouvaient depuis longtemps sans emploi ou dans un trajet d'emploi précaire.

Nous pensons qu'une grande réflexion doit avoir lieu sur les possibilités de jobs peu qualifiés. L'implication des partenaires sociaux dans cet exercice est essentielle.

- L'augmentation des allocations, qui dans presque toutes les situations se trouvent encore sous le seuil européen de risque de pauvreté. Il faut également tenir compte des effets négatifs du statut cohabitant. Ce dernier devrait idéalement pouvoir stimuler les personnes à habiter ensemble, au lieu de les punir (voir les effets positifs sur la pression du marché de l'immobilier, sur le pouvoir d'achat des ménages, les effets sociaux,...). Voir le mémorandum 2019 du Service⁵, qui plaide par exemple pour le rapprochement entre les tarifs 'isolé' et 'cohabitant' dans l'aide sociale.

- Lutte contre le non-recours aux droits : investir dans les différentes gradations de l'octroi automatique : l'ouverture automatique d'un droit (tarif social gaz et électricité), l'identification des ayants-droit potentiels (GRAPA), l'actualisation automatique (l'intervention majorée basée sur le statut) et la simplification administrative (MyMinfin). Prenons pour exemple le Rail Pass gratuit : c'est un droit pour tous, mais il faut en faire la demande par voie numérique. Le phénomène des effets-Matthieu est bien connu : le plus aisés vont plus y faire appel tandis que le non-recours sera plus élevé au sein des groupes précaires. Le Service a rédigé un avis⁶ sur l'octroi automatique à certains groupes, sur l'information proactive auprès des groupes

⁴ Persbericht: [To leave no one behind: aandacht en ondersteuning voor mensen in armoede en bestaansonzekerheid in het COVID-19-beleid](#), 24 maart 2020.

Communiqué de presse : [To leave no one behind: attention et soutien aux personnes en situation de pauvreté et de précarité dans le cadre des mesures relatives au COVID-19](#), 24 mars 2020.

⁵ [Memorandum Samenwonen van het Steunpunt](#), december 2018.

[Mémorandum Cohabitation du Service](#), décembre 2018.

⁶ [Advies van het Steunpunt tot bestrijding van armoede, bestaansonzekerheid en sociale uitsluiting over de gratis 'Rail Pass' maatregel in het kader van de herwaardering van de koopkracht van de consumenten tijdens de Covid-19-periode](#), 23 juni 2020.

[Avis du Service de lutte contre la pauvreté, la précarité et l'exclusion sociale relatif à la mesure 'Rail Pass' gratuit dans le cadre de la revalorisation du pouvoir d'achat des consommateurs en période de Covid-19](#), 23 juin 2020.

précaires, sur la collaboration avec les organisations de terrain dans le cadre de la communication officielle et des demandes d'octroi du Pass.

- Collaboration accrue au niveau interfédéral, en utilisant les instruments existants. Le Service, qui est une institution interfédérale, existe depuis 21 ans. Dans son Accord de coopération, il est prévu qu'une CIM se réunisse deux fois par ans. Sur le terrain, personne ne comprend pourquoi il n'y a eu aucune réunion de ce genre les dernières années. Le Rapport bisannuel 'Durabilité et pauvreté' du Service peut constituer une base pour une réunion conjointe entre cette CIM et la CIM Développement durable. Les autres points nécessitant une concertation et un échange interfédéraux sont :

- la continuation de l'opérationnalisation de l'Accord de coopération relatif au sans-abrisme et à l'absence de chez-soi, notamment sur la base des travaux du groupe de travail interfédéral au sein du Service concernant le monitoring du sans-abrisme et de l'absence de chez-soi ;
- la coordination de la lutte contre la précarité énergétique : l'extension du tarif social électricité et gaz pourrait avoir un grand impact, tout comme le renforcement récent du Fonds énergie fédéral et les efforts supplémentaires des régions en vue de rendre plus durable leur parc immobilier ;
- l'échange et la coordination concernant l'e-inclusion ;
- l'intégration des groupes défavorisés dans le marché du travail.

Pour information: le Service a également réalisé et actualisé un aperçu interfédéral⁷, qui a servi de base aux travaux de la Task Force Groupes vulnérables.

Priorités

- Investir à la fois dans la lutte contre la pauvreté et dans la durabilité : à titre d'exemple, un grand investissement dans la construction de logements (privés ou publics) locatifs peu énergivores aurait des effets positifs sur le plan de la santé des habitants, sur la création de jobs, sur l'environnement, mais aussi sur le plan urbanistique avec suffisamment d'accès aux espaces (verts) publics.

- Une meilleure protection des revenus pour les familles à bas revenus (du travail, ou bénéficiant d'une allocation).

- Information et communication : adaptées aux différents groupes de la population, afin que 'personne ne soit laissé de côté'. Nous avons besoin d'une politique multiaxiale sur le plan de la communication. Voir également les recommandations concernant l'e-inclusion dans la note du Service basée sur la concertation des parties prenantes dans le cadre de la Task Force flamande

⁷ Nota: [Overzicht van COVID-19-maatregelen, ter ondersteuning in situaties van armoede en bestaansonzekerheid](#)

Note : [Aperçu des mesures COVID-19, en soutien aux situations de pauvreté et de précarité](#)

Familles vulnérables⁸.

- Stimuler la coopération au niveau local : autorités, initiatives citoyennes, entreprises, écoles, ... mais aussi avec la participation dès le départ par les groupes en situation de pauvreté. Dans notre dernier Rapport bisannuel, nous demandons de soutenir fortement les acteurs/initiatives du changement, et la politique de relance s'y prête parfaitement.

- Reste encore la question du financement de la politique de relance. Ici aussi, nous nous référons à notre dernier Rapport bisannuel : une fiscalité réformée qui prévoirait des crédits d'impôts distribuables et l'instauration de la globalisation des revenus (du travail et du capital). Ensuite, la lutte contre l'évasion fiscale, l'investissement dans les produits financiers durables... Nous espérons que le Green Deal pourra former un cadre solide, avec des opportunités sur le plan du financement d'une politique de relance durable.

- Nous demandons enfin que dans les politiques aux différents niveaux de compétence, il y ait suffisamment d'attention pour l'évaluation, ex ante et ex post, avec l'implication des associations dans lesquelles des personnes en pauvreté se rassemblent ainsi que d'autres acteurs. Le Service a une certaine expertise tant en matière d'évaluation ex ante (groupe de travail interfédéral) qu'en évaluation ex post (processus de dialogue en vue des Rapports bisannuels), qu'il met bien volontiers à disposition et en soutien d'initiatives futures.

⁸ Steunpunt tot bestrijding van armoede, bestaansonzekerheid en sociale uitsluiting (2020). [Input van het stakeholdersoverleg i.f.v. de Vlaamse Taskforce Kwetsbare gezinnen, op vraag van de Vlaams minister van Welzijn, Volksgezondheid, Gezin en Armoedebestrijding](#), dd. 6 juli 2020.

Service de lutte contre la pauvreté, la précarité et l'exclusion sociale (2020). [Input van het stakeholdersoverleg i.f.v. de Vlaamse Taskforce Kwetsbare gezinnen, op vraag van de Vlaams minister van Welzijn, Volksgezondheid, Gezin en Armoedebestrijding](#), dd. 6 juillet 2020.